

# Calendrier

Jeudi 11 et vendredi 12 janvier 2024  
INTERVENTIONS dans les écoles

Jusqu'au vendredi 26 janvier 2024, à 12 h  
DÉPÔT des candidatures en Mairie

Du lundi 29 janvier au jeudi 8 février 2024 à minuit  
CAMPAGNE OFFICIELLE

Vendredi 09 février 2024  
ELECTIONS dans les écoles élémentaires,  
proclamation des résultats à 18 h, en salle Claude Erignac

Samedi 10 février 2024  
MATINÉE CITOYENNE à l'ESCAL

Samedi 16 mars 2024  
Installation du CME



## Le Conseil Municipal des Enfants

Viens donner vie à tes projets  
et exprimer tes envies en t'engageant



CM1, CM2, venez tous voter le  
**vendredi 09 février 2024,**  
dans vos écoles



Visite du Sénat



Visite de la Gendarmerie



Soirée Halloween



Dépôt de gerbe lors de la cérémonie du 11 novembre



Enregistrement des Professions de foi



Création de maquette pour le Parc Magne



## Le mot du Maire

Parce que chaque enfant de Marguerittes doit pouvoir être pleinement citoyen, participer à la vie locale et aux décisions qui comptent pour notre avenir, je remercie toutes celles et tous ceux qui seront candidat.e.s et voteront pour le Conseil Municipal des Enfants. Votre attachement à notre belle ville nous donne confiance pour demain.



  
Rémi NICOLAS  
Maire de Marguerittes

### CANDIDAT

Tu seras le représentant des enfants de Marguerittes auprès de toutes les structures associatives et des élus locaux, comme Monsieur le Maire. Il te faudra participer à une réunion de commission, un fois par mois, afin de mettre en place un projet collectif.

Pour cela, il te faut :

- Constituer une liste de trois membres d'enfants de CM1 des écoles de Marguerittes ;
- Retirer un dossier de candidature ;
- Faire signer une autorisation par tes parents ;
- Déposer ta liste de candidats, votre programme et votre affiche de campagne avant le vendredi 26 janvier à 12 h en Mairie.

### ELECTEUR

Tu pourras choisir, par le biais du vote, tes représentants qui défendront tes idées et tes projets.

Pour être électeur, il te faut :

- Être en classe de CM1 et CM2 à Marguerittes ;
- Sélectionner la liste dont le programme t'intéresse ;
- Voter dans ton école le vendredi 09 février muni de ta carte d'électeur (distribuée le jour même).